

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

Vol. II.

QUÉBEC, VENDREDI 24 FEVRIER 1860.

No. 45

## L'AGRICULTURE,

Au point de vue national.

Lecture donnée sous le patronage de l'INSTITUT CANADIEN de Montréal le 19 janvier 1860

par  
L. M. DARVEAU.  
II. (Suite\*).

Ce que fut l'agriculture en Canada.—  
Ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être.

Mesdames et messieurs,

Certe, ce temps était difficile mais les hommes d'alors étaient tout de fer et de feu. Le malheur pouvait les étreindre, le découragement les abattre, mais non les anéantir. Leur caractère était de la même trempe que leur épée. Enfin c'était une race à part, faite pour ces temps de lutte physique et d'épreuve morale.

J'aime à rappeler ces tristes mais héroïques souvenirs du passé. Aujourd'hui que malgré le perfectionnement de la science, les améliorations et les avantages de toutes sortes, l'agriculture n'est encore, en cette contrée, qu'à l'état de routine, il est bon de savoir pourquoi le Canada, pays agricole avant tout, est, encore, sur ce point si arriéré; pourquoi à deux siècles de distance les agriculteurs et partant tous les citoyens subissent encore, proportion gardée, des épreuves aussi grandes. Pour répondre à cette question il faut démontrer comment aujourd'hui, est traitée l'agriculture en Canada.

Si j'étais malin je ferais l'énumération des prétendus services rendus à l'agriculture par toutes les administrations et, particulièrement, par celle si désintéressée, si libérale, si patriotique, si honnête si juste et, surtout, si populaire du compatriote de la Pompadour—quand je parle de monsieur Cartier veuillez ne point rire! —mais je ne suis point assez cruel pour le faire et, d'ailleurs, le temps me manque. Je me contenterai de dire qu'avec les forêts les plus fournies en bois précieux ou utiles, avec un sol généralement cultivable et en beaucoup d'endroits très fertile, les cultivateurs Canadiens mais, surtout, les nouveaux colons végètent au lieu de prospérer. Comme leurs an-

êtres ils vivent et meurent martyrs du travail, mais contrairement aux derniers ils n'ont point la couronne de la gloire. Pour tout dire en un mot, l'agriculture est de plus en plus en Canada indignement et systématiquement délaissée pour ne point dire avilie. Le gouvernement qui devrait l'encourager et la soutenir par tous les moyens en son pouvoir, l'abandonne à elle-même, ou à la rapacité des grands propriétaires, des usuriers et autres exploitateurs "éjusdem farinae."

Voulez-vous une preuve de l'encouragement que l'on donne à l'agriculture en ce pays? Ecoutez en voici une entre mille:

Dans les comptes publics publiés en 1857, l'octroi législatif accordé à l'agriculture du Bas-Canada s'élève à la somme de £12,847. 3 7.

N'est-ce pas beau?

L'administration ne laisse rien perdre. Elle compte, par sous quand il s'agit de favoriser le progrès.

De cette somme il faut déduire certaines balances allouées précédemment, le salaire des agents, celui des arpenteurs et surtout des arpenteurs députés, enfin mille autres dépenses imprévues sur le papier mais bien calculées d'avance par ceux qui en profitent. De sorte qu'à près addition faite, le Bas-Canada ne recut en cette année pour encourager environ 75000 mille agriculteurs que la somme d'à peu près six mille louis! Répartissez cette somme entre chaque comté; divisez la ensuite entre chaque cultivateur, et vous conclurez que cette allocation est aussi injurieuse quelle est ridicule et minime.

Mais ce n'est là qu'un exemple. Chaque année la même parcimonie se renouvelle et, pour peu, que ce système continue vous verrez que l'économie finira par régner dans les finances de la province parce que l'agriculture ne coulera rien!

Voilà le progrès actuel.

En revanche, des sommes fabuleuses sont inscrites au passif de la province, dans les comptes dits imprévus. Et pourquoi s'il vous plaît? Ah! mon dieu pour des raisons très-naturelles! Pour payer les dépenses de l'élection de certains ministres et de certains députés.

Pour faire promener une couple ou une paire, à votre choix, de ministres parjures. Pour corrompre les électeurs, acheter les votes des députés, pour enrichir des jour-

nalistes dont la seule occupation est de répandre les ténèbres sur les affaires publiques; cacher la vérité, quand elle met à nu les honteuses transactions politiques des hommes du pouvoir, et d'avilir ceux qui, dans une sphère restreinte avec de faibles moyens et de grands obstacles, font face à cet hydre de la corruption et de l'abaissement moral et matériel qui ronge le Canada.

Pauvre contrée que la nôtre ou, contrairement à ce qui devrait être, on voit dans les régions du pouvoir le gaspillage remplacer l'économie; le "statu-quo" à la place du progrès, les éteignoirs supplanter les lumières; la corruption couvoyer l'honnêteté; l'hypocrisie en imposer à la franchise; le fanatisme étouffer l'esprit de tolérance; le vice paré du voile de la vertu; le mal, enfin, préféré au bien! Et tout cela par égoïsme et par ambition personnelle!

Ah! je comprends maintenant pourquoi l'agriculture qui est la base de toutes les spéculations financières, commerciales ou industrielles, la base de la grandeur, de la force et de la richesse des peuples est traitée en Canada comme une aventure de nulle valeur et d'aucune importance. Quand ceux qui gouvernent s'habituent à duper et à piller ceux qu'ils doivent conduire et rendre heureux il est, sinon impossible du moins très-difficile, que le sol soit bien cultivé.

Maintenant supposez que par cette incurie et ce mauvais vouloir des gouvernants, les agriculteurs canadiens ne pouvant plus faire face à la misère, quittent un beau jour et simultanément leurs fermes, et viennent encombrer nos villes ou prennent le chemin de l'exil, apercevez-vous l'effrayante réalité de la situation? Eh! bien ce que j'ai supposé, est un fait. Seulement au lieu de s'expatrier tout-à-coup et simultanément ou de venir s'entasser dans les villes, les agriculteurs font l'un et l'autre par degrés de jour en jour plus menaçants et plus rapides.

Il est donc d'un intérêt suprême, d'une absolue nécessité que l'agriculture soit encouragée avant toute chose, parce que sans elle, rien ne fonctionne, rien ne réussit rien ne résiste dans aucune branche de l'industrie ou du commerce. Si parfois le succès couronne certains privilégiés, les crises accourent, bientôt prouvent que ces succès ne sont point durables et généraux. (A continuer.)

(\* Voir le numéro de "L'Observateur" de vendredi le 27 janvier et 17 février 1860.



Le béliet Simard.

## BUCOLICA.

ECLOGA PRIMA.

MELIBŒUS (JOHN A. McDONALD) TITYRUS (GEORGE E. CARTIER.)

- M. CARTIER tu patulæ recubans sub tegmine, fagi,  
Silvestrem tenui musam meditaris avenâ :  
Nos [1] patriæ sines et dulcia linquimus arva ;  
Nos patriam fugimus : tu CARTIER, lentus in umbrâ [2]  
Formasam resonare doces STADACONA silvas.
- C. O JOHNNY Deus [3] nobis hæc otia fecit ;  
Namque erit ille mihi semper deus, illius aram  
Sæpe tener nostris ab uolibus imbuet agnus [4]  
Ille meas errare oves [5] ut cernis, et ipsum  
Ludere quæ vellum calamo [6] permisit agresti.
- M. Non æquidem invideo ; miror magis, undique totis  
Usque adeo turbatur agris [7] En ipse capellas  
Protinus aeger ago : hanc etiam vix CARTIER ducio.  
Hic inter densas corylos modo namque gemellos, [8]  
Spem gregis, ha ! silice in nuda connixa reliquit. . . . .  
Sed tamen, iste Deus qui sit, da CARTIER nobis.
- C. Urbam quam dicunt TRONTAM [9], JOHNNY, putavi,  
Stultus ego huic nostræ similem, quo soepè solemus,  
Pastores ovium teneros depellere fœtus : . . . . .
- M. Et que tanta fuit TRONTAM tibi causa videndi ?
- C. Libertas : [10] quæ sera, tamen respexit inertem, . . . .  
Postquam nos OTTAWA habet STADACONA reliquit  
Namque fatebor enim dum me STADACONA tenebat  
Nec spes libertatis erat, nec cura peculi [11]. . . . .
- M. Mirabor ! . . . .
- C. Qu' id facerem ? Neque servitio me exire licebat,  
Nec tam presentes alibi [12] cognoscere Divos.  
Hic illum vidi juvenem [13] JOHNNY. quotannis  
Bis senos cui nostra dies altaria fumant :  
Hic mihi responsum primus dedit ille petenti :  
"Pascite, ut ante oves, pueri, [14] submittite tauros." [15]
- M. Fortunate senex. . . . .

1 Les ministres. 2 Allusion aux vacances et aux promenades ministérielles 3 Le gouverneur. 4 Un mouton ministériel. 5 Les "moutons." 6 Coffre provincial. 7 Ah ! oui les ministres ont tant d'inquiétudes ! 8 Sicotte et Langevin. 9 Toronto. 10 La liberté de piller. 11 Il n'eut pas soin du trésor ! 12 On ne rencontre point des Head chez tous les gouverneurs. 13 En anglais "the old boy." 14 Mon garçon. 15 Les John Bull, c'est à dire les Haut Canadiens.

## CHANT DES BERGERS.

PREMIÈRE ÉGLOQUE.

(Traduction libre à l'usage des ministériels.)

MOULINE (JOHN A. McDONALD) TYTIRE GEORGE E. CARTIER.)

- M. Etendu sur le dos à l'ombre d'un vieux hêtre,  
Improvisé, en jappant, une chanson champêtre,  
Sur ta flûte, ô Cartier ! Nous quittons nos foyers,  
Nos bosquets verdoyants, les lieux qui nous sont chers.  
Puisque tu prends le temps comme il vient, fais entendre !  
Un concert en l'honneur de Québec qu'on va vendre :
- C. Un dieu mon cher Johnny, ce bien être nous fit.  
—Car il sera pour moi, toujours dieu, cet ami,—  
Je lui sacrifierai même un mouton docile.  
Il voulut qu'au pouvoir les miens eussent asile  
Et la main dans le coffre et bien impunément  
Je chantasse au pays les mêmes airs qu'avant.
- M. J'admire ton destin, mais point ne te l'envie.  
Tant de troubles partout ! Même à la bergerie  
Avec peine je garde, hélas ! tous mes moutons.  
Deux ont quitté, déjà, leurs pauvres compagnons.
- Mais, enfin, dis moi donc, Cartier, quel est ce dieu ?
- C. Semblable au vieux Québec—que j'étais fou, morbleu !  
Je croyais Toronto. Là, pour le ministère  
Je courrais les "moutons ;" ici, c'est leur affaire.
- M. Qu'elle cause avais-tu d'aller voir Toronto !
- C. Le désir, mon ami, de fuir le "statu quo,"  
Et la corruption qui survint quoique lente.
- Québec abandonné, Bytown vainqueur, je chante  
Car il faut te le dire ; au dernier j'appartiens.  
Je me fichais pas mal des deniers canadiens ! . . . .
- M. Diantre !
- C. . . . . Que faire, hélas ! Pour toujours un parjure,  
Je ne pouvais songer dans l'excellence future  
A voir un second Head. Je vis là ce gaillard  
A qui de ce que j'ai je dois la grande part.  
Au lieu de me donner une verte sermonce,  
De suite à ma demande il fit cette réponse :  
"Mon garçon, comme avant, fait paître tes moutons  
Et dompte les John-Bull."

M:

Admirable bonhomme !

L'arbre ministériel !

O'Connor.

## POUR RIRE.

ENIGME.

\* \* \*

Le premier ministre parjure Cartier est condamné à égorger trente de ses moutons les plus dociles. Pour accomplir ce sacrifice on lui accorde neuf jours mais à condition qu'il ne pourra point tuer par nombre pair ces pauvres moutons tout en étant tenu d'en égorger chaque jour, un certain nombre. On demande combien il faut que le compatriote de la Pompadour en tue chaque fois pour accomplir toutes les conditions du châtiment ?

Nous donnerons gratis "L'Observateur" pendant une année à la personne qui pourra résoudre cette énigme.

\* \* \*

L'autre jour monsieur TRÉPASSÉ a tombé accidentellement. Ce n'est pas étonnant, il n'est "ferré" que sur la fusion !

\* \* \*

Il paraît que le don Quichotte canadien a voulu surpasser le ministre-parjure John A. McDonald. Au commencement du repas d'arrivé par ce dernier, des oiseaux retenus prisonniers dans un des mets planèrent tout à coup, au-dessus des convives. Notre héros a fait mieux que ça :

A la fin d'un repas qu'il a donné on a vu descendre sur la table un énorme "paté croche" construit en forme de soulier "sauvage" du milieu duquel s'est élancé un magnifique lièvre qui n'avait qu'un œil.

\* \* \*

Depuis que saint George Etienne Cartier a donné à Toronto un grand bal, un jour de dimanche, les ministériels ont adopté la mode de danser le vendredi !

Vraiment ces gaillards s'émancipent !

\* \* \*

L'honorable Narcisse Fortunat Belleau l'un des ministres parjures nous prie d'informer les professeurs de langue qu'il a été résolu "en conseil" de lui faire montrer à écrire correctement le français !

\* \* \*

On dit que les Irlandais se préparent à former une armée pour reconquérir les Romagnes au profit d'Antonelli. Le vaillant Achille devrait, ce nous semble, ébranler aussi ses bataillons !

\* \* \*

On dit que le conseiller Rousseau a été vu avant hier, mercredi des cendres, l'œil tourné vers Kingston. Il se frappait la poitrine en disant :

"S'il est là c'est un peu de ma faute !"

ERRATA : Dans la correspondance publiée sur le dernier numéro de ce journal, au lieu des mots : "Y aura" il faut lire "J'aurais pu". Les couplets de la chanson publiée sur ce même numéro ayant été transposés dans la mise en page nous devons dire qu'il faut placer le quatrième et le cinquième couplets avant le second pour que le sens ne soit pas faussé.

Nous lisons ce qui suit dans "L'Ordre" journal des Jésuites :

"Notre choix à nous n'est pas douteux : et nous préférons pour alliés d'un moment sur des principes communs, des hommes dont la plupart ne sont appelés 'rouges' que parce qu'ils sont de l'opposition, à des hommes vendus corps et âme à 'l'organisme', société secrète qui a pour but principal la ruine du catholicisme et des catholiques.

"Est-ce clair ?

"Et d'ailleurs un 'rouge' est très sourvent un bon citoyen ; il détestera la politique de M. Cartier : mais hors de là vous le verrez aussi assidu à ses devoirs religieux et aussi patriote qu'un grand nombre de 'bleus.' Quel est donc le grand mal d'avoir les 'Rouges' momentanément dans nos rangs, quand il est notoire que les 'orangistes' sont vos (des 'bleus') alliés les plus constants et les plus fidèles ?"

## LES ETATS DE L'EGLISE.

Voici sur la formation, l'accroissement, les vicissitudes et les transformations multiples du pouvoir temporel des papes, ce que contient un ouvrage classique en matière de faits et de dates, le Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, de Bouillet :

Les Etats de l'Eglise se sont formés d'accroissements successifs et se sont étendus avec le pouvoir temporel des papes. Jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, les papes furent simplement les évêques du diocèse de Rome et ne possédèrent qu'une autorité spirituelle. La souveraineté temporelle des papes commence au VIII<sup>e</sup> siècle, sous Grégoire III, qui se rendit indépendant dans Rome, abandonnée par les empereurs d'occident. Pepin-le-bref, vainqueur des Lombards, fit donation au pape Etienne II de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole -755-. Charlemagne y ajouta le Pérugin et le duché de Spolète -774-. L'empereur Henri III céda au pape, en 1053, le duché de Bénévent. Par une donation célèbre de l'an 1077, la comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane, ajouta aux Etats de l'Eglise les villes de Bolsena, Bagnara, Montefiascone, Viterbes, Civita Castellana, Civita Vecchia, Corneto, Bracciano, etc., qui formèrent le patrimoine de saint Pierre.

Toutefois, les papes ne jouirent pas sans contestation de ces possessions. A différentes époques, les empereurs d'Allemagne prétendirent exercer sur Rome et sur tous les Etats ecclésiastiques un droit de suzeraineté ; quelques-uns même chassèrent les papes de Rome ou les nommèrent à leur gré, et les réduisirent à une sorte de vasselage. Innocent III fit disparaître les dernières traces de dépendance en se faisant rendre hommage par le pape de Rome, qui jusque-là avait été nommé par l'empereur -1198-. En 1274, Grégoire X obtint du roi de France le comtat Venaissin ; la ville d'Avignon y fut jointe en 1348, Clément VI l'ayant achetée de la comtesse de Provence, Jeanne de Sicile. — Pendant le séjour des papes à Avignon -1309-77- Rome s'éleva un instant en république -1347- et l'autorité papale devint complètement nulle en Italie. Le légat Albornoz, au nom d'Innocent VI, la rétablit -1353- -1365- mais nominale. Presque toutes les villes importantes étaient divisées en petites principautés appartenant chacune à une famille. Ainsi les Aldobrandeschi régnaient à Imola, les Malatesta à Rimini, les Montefeltri à Urbin : Bologne était restée république. Ces divers pays ne furent réunis que successivement et après diverses révolutions : Citta-di-Castello en 1502, Imola, Faenza, Forli, Rimini en 1509, Bologne en 1513, Pérouse en 1520, Camerino en 1538, Ferrare et Comacchio en 1598, le duché d'Urbin en 1626, etc. L'état ecclésiastique perdit Avignon et le comtat en 1791, et la paix de Tolentino, en ratifiant la cession de ces pays à la France, donna à la république Cisalpine, Bologne, Ferrare, la Romagne -1797-. En 1798, le reste de l'état pontifical fut érigé en république romaine ; mais en 1799, le gouvernement papal fut relevé ; la paix de Lunéville en 1801 rétablit les stipulations de Tolentino. Bonaparte, en 1808, par deux décrets, réunit au royaume d'Italie qui n'était que l'ancienne république Cisalpine agrandie les provinces situées sur l'Adriatique, et à l'Empire français toutes les autres. La paix de Paris de 1814 a rendu aux papes toutes leurs possessions, moins Avignon et le Comtat.

"Le Phare des lacs."

## NOUVELLES D'EUROPE.



Le bruit court en France que le camp de Chalons va bientôt être rétabli.

La "Patrie" dit qu'il paraît certain que la question de l'annexion à l'Italie centrale sera subordonnée au résultat du suffrage universel ; que toutes les puissances.

sont d'accord sur l'opportunité de cette mesure.

Le parti mazzinien travaillait activement à Rome.

Une adresse de la ville de Pérouse contenant 609 signatures a été envoyée à Napoléon.

Kossuth est parti soudainement de Londres ; on le pense allé en Hongrie.

Une adresse de l'association hongroise protestante dit que le mouvement national sera comme une avalanche et que la Hongrie se séparera de l'Autriche à la première occasion.

L'Autriche, dit-on, dirige de nouvelles troupes vers le Tyrol, Venise et la Hongrie.

Des avis certains annoncent que l'armée régulière Maure n'a pas encore fait son apparition. Elle se composerait de 60,000 hommes bien disciplinés. Le but des Maures est d'attirer les Espagnols dans l'intérieur.

A Venise les arrestations se poursuivent ; l'alarme et la terreur régissent parmi la population.

### NOUVELLES DIVERSES.

**ACCIDENT**—Samedi dernier, à midi, un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, est arrivé au débarcadère des canots au marché Champlain. C'était l'heure du départ et chacun était à l'œuvre pour lancer les canots à l'eau. Déjà un canot avait subi l'opération difficile et et quelquefois dangereuse de la mise à l'eau, 11 personnes s'y trouvaient placées, et deux autres passagers étaient encore attendus. En même temps on opérait la mise à l'eau de deux autres canots, lorsque tout à coup la corde se rompit et les deux pesantes embarcations laissées à elle-mêmes, suivirent le plan incliné et glissèrent vers le canot qui était déjà à l'eau. Celui-ci chavira et tout le monde fut précipité à l'eau. Heureusement, ils en furent quitte pour un bain froid, chose toutefois assez peu agréable en cette saison. Quelques-uns furent blessés, mais légèrement.

—L'élection de Terrebonne s'est terminée par la nomination de M. L. S. Morin qui a été élu à une majorité de 263 voix. M. Laviolette avait résigné après le premier jour de votation: "Courrier de St.-H."

—L'adresse au peuple qui devrait suivre la clôture des procédés de la Convention Haut Canadienne, va enfin être publiée. Le "Globe" dit que le comité central de l'association réformistes a dû se réunir à Toronto, mercredi dernier pour y mettre la dernière main.

Le même.

### PROVERBE.

TOUT CE QUI BRILLE N'EST PAS OR.

Air : De la pipe de tabac.

Le libre penseur se méfie  
Des miracles trop surprenants,  
Ce siècle de philosophie  
Ne croit plus guère aux revenants.  
En lisant l'histoire authentique  
De la prophétesse d'Endor,  
Certain lecteur dit, en sceptique ;  
Tout ce qui brille n'est pas or. (bis).

Un tribun, plein d'outrecuidance,  
Du public brigue les hourras  
Et croit, en guise d'éloquence,  
L'éblouir par un vain fatras.  
Mais bien que sur un ton de basse  
Eclate sa voix de stentor,  
Il ne plait qu'à la populace,  
Tout ce qui brille n'est pas or. (bis).

Ecoutez l'accent emphatique  
De ce chanteur par trop fleuri ;  
A peine il connaît la musique  
Et croit chanter comme Nourry.  
Mais tandis qu'à l'ut de poitrine  
Vise le soi-disant ténor,  
Sa note en fausset se termine,  
Tout ce qui brille n'est pas or. (bis).

Ce peintre qui se dit l'émule  
De Rubens et de Raphaël,  
Est un barouilleur ridicule  
Qui peint mal la terre et le ciel,  
Son pinceau qui, dans les figures,  
Veut prendre un flamboyant essor,  
Ne fait que des enluminures ;  
Tout ce qui brille n'est pas or. (bis).

Fillette, quand du mariage  
Pour vous, s'allume le flambeau,  
N'examinez pas le plumage,  
Mais les qualités de l'oiseau.  
Souvent, sous un habit de bure,  
La vertu cache son trésor,  
Le luste entraîne à la souillure,  
Tout ce qui brille n'est pas or. (bis).

Appliquons la même maxime  
Au clinquant des fausses vertus,  
Aux vers sonores par la rime  
Mais desquels l'esprit est exclus,  
A la coquette qui se farde,  
Aux courtisans, aux rois encore,  
Enfin aux masques prenons garde !  
Tout ce qui brille n'est pas or. (bis).  
OBSERVATOR.

### EXTRAITS POUR RIRE.

\* \* L'individu qui, par avarice, a trouvé le moyen de lire son journal régulièrement et gratis, en empruntant celui de son ami, — cet individu, dit-on, vient d'inventer une ingénieuse machine au moyen de laquelle il peut cuire son dîner en se servant de la fumée de la cheminée de son voisin.

\* \* RECETTE POUR LES CONTUSIONS.—Le dialogue suivant a été tenu dernièrement dans le cabinet d'un docteur de nos amis :

Le médecin.—Vous ne ressentez rien là ?

Le malade.—Non.

Le médecin.—Et ici ?

Le malade.—C'est douloureux.

Le médecin.—Vous n'avez pas fait une chute, reçu un coup ?

Le malade.—Attendez donc : il y a six mois, j'ai reçu le timon d'une charrette dans le côté droit !

Le médecin.—Et vous n'avez rien fait pour cela ?

Le malade.—Pardonnez-moi : j'ai donné une douzaine de coups de canne au charretier.

\* \* EPREUVE JUDICIAIRE.—La coutume dans l'Hindoustan, admet un moyen bien simple de vider les contestations qui s'élèvent sur les droits à la propriété d'un terrain. On creuse deux trous sur le sol en litige, et les avocats des parties se campent un pied dans chaque trou. Celui des deux qui se fatigue le premier ou qui le premier cède à l'action des insectes, perd son procès. De cette manière la procédure est peu dispendieuse et la justice est aussi bien rendue que dans n'importe quel pays de la chrétienté !

### ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Aiguillon, numéro 26.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

### L'OBSERVATEUR.

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Quebec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prevenons nos abonnés que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.